



FORUM DES ASSOCIATIONS DE LA SEYNE SUR MER

Samedi 12 septembre 2015 Parc de la Navale

BULLETIN D'INSCRIPTION

Information concernant l'association et son (sa) représentante :

Nom de l'association (sigle et titre).....

Nom et Prénom du (de la) Président (e).....

Adresse :.....

Téléphone :

Adresse Mail.....

Objet de l'association :.....

Si l'interlocuteur de l'association pour l'évènement n'est pas le Président ou la Présidente, veuillez préciser :

Nom et Prénom :.....

Fonction dans l'association :.....

La Mairie de La Seyne-sur-mer mettra à disposition de chaque association participante :

- 1 table,
- 3 chaises,
- 1 grille d'exposition,
- un branchement électrique (l'association devra avoir sa propre rallonge).

Tout autre matériel doit être fourni par l'association.

Merci de bien vouloir renvoyer cette fiche d'inscription avant le 3 juillet 2015, accompagnée de l'attestation d'assurance en cours de validation garantissant la responsabilité civile de l'association à l'adresse ci-dessous :

Service Vie associative
Hôtel de Ville
20, quai Saturnin Fabre -CS 60226
83507 – La Seyne-sur-Mer Cedex

ou par Mail : vieassociative@la-seyne.fr



FORUM DES ASSOCIATIONS DE LA SEYNE-SUR-MER

Samedi 12 septembre 2015 Parc de la Navale

FICHE TECHNIQUE

Nom de l'association.....

Votre association souhaite-t-elle participer au programme des démonstrations en plus du stand de présentation ?

OUI

NON

Description de la démonstration en quelques lignes :

.....
.....
.....
.....
.....

Durée de la prestation :.....

Quelques informations complémentaires

Date, horaires et lieu : Le 12 septembre 2015 de 10h à 18h (ouverture au public) sur le Parc de la Navale. Pour votre installation, de plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement.

Organisation matérielle : chaque association disposera d'un stand équipé d'une table de 2 mètres et de 3 chaises. Nous n'aurons qu'une vingtaine de grilles d'exposition, les associations qui en possèdent pourront les amener.

Un branchement électrique sera à votre disposition (prendre une rallonge car le branchement n'est pas forcément à côté de votre stand.

Les parasols seront interdits pour des raisons de sécurité.

Nous rappelons que les ventes sont interdites, ce sont des stands d'information.

Service Vie associative
Hôtel de Ville
20, quai Saturnin Fabre -CS 60226
83507 – La Seyne-sur-Mer

ou par Mail : vieassociative@la-seyne.fr